



## NOTE VERBALE

N° 803 /MAEC/SG/SGA/Assi-PRMP

Le Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération de la République du Bénin présente ses compliments aux Missions diplomatiques et consulaires ainsi qu'aux Organisations Internationales accréditées au Bénin et a l'honneur de leur faire parvenir ci-joint, l'Avis d'Appel d'Offres relatif à la Mise en gérance libre des Hôpitaux de Covè et de Djidja dans le Département du Zou.

Le Ministère voudrait porter à la connaissance des Missions et Organisations que les potentiels candidats ciblés sont des investisseurs privés de type organismes humanitaires (ONG, Associations à but non lucratif ou groupes confessionnels nationaux et internationaux ayant pour activités les œuvres humanitaires) intervenant principalement dans le secteur de la Santé.

A cet effet, le Ministère saurait gré aux Missions et Organisations, des dispositions utiles qu'elles voudraient bien prendre en vue de susciter la candidature des organismes répondant aux critères de l'Avis d'Appel d'Offres susmentionné.

Le Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération de la République du Bénin remercie les Missions diplomatiques et consulaires ainsi que les Organisations Internationales accréditées au Bénin de leur aimable coopération et saisit cette occasion pour leur renouveler les assurances de sa haute considération.

P.J : 01

Cotonou, le 07 SEPT 2017

- Missions diplomatiques et consulaires
- Organisations Internationales

Cotonou





## AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO)

Autorité contractante : COMMISSION TECHNIQUE DE DENATIONALISATION

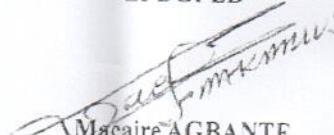
### MISE EN GÉRANCE LIBRE DES HÔPITAUX DE ZONE DE DJIDJA ET COVÈ

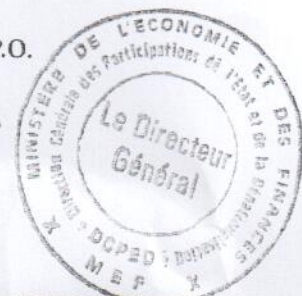
1. Le Gouvernement du Bénin lance un Appel d'Offres International dans le cadre de la mise en gérance libre des hôpitaux de zone de Djidja et Covè.
2. Dans le cadre du renforcement de son système sanitaire, l'Etat béninois avec le concours de partenaires techniques et financiers, a construit des hôpitaux de zone dont la taille et le niveau élevé du plateau technique les hissent au rang des hôpitaux les plus modernes du Bénin.
3. Le Gouvernement, pour des raisons de fonctionnement efficace, de performance et d'efficience, a fait l'option de leur mise en gérance libre. Par ce moyen, les efforts de l'Etat seront soutenus par les investissements privés basés sur l'efficacité managériale du privé qui constitueront un levier sûr pour améliorer les performances globales du secteur de la santé.
4. Les centres hospitaliers à mettre en gérance libre sont constitués en deux lots :
  - Lot 1 : Hôpital de zone de Djidja ;
  - Lot 2 : Hôpital de zone de Covè.N.B. : Un candidat peut postuler pour un ou les deux lots.
5. Le Ministre de l'Economie et des Finances sollicite des offres sous pli fermé de la part des investisseurs privés de type organismes humanitaires (ONGs, associations à but non lucratif ou groupes confessionnels nationaux et internationaux ayant pour activités les œuvres humanitaires) intervenant principalement dans le secteur de la santé.
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) complet tous les jours ouvrables de 08h30 à 12 heures et de 15h30 à 18 heures à partir du lundi 21 août 2017, contre paiement d'un montant non remboursable de **deux millions (2 000 000) de francs CFA** par chèque certifié de banque libellé au nom de la « Commission Technique de Dénationalisation (CTD) » ou par virement bancaire (relevé d'identité bancaire fourni sur demande) à l'adresse ci-après :  
Direction Générale des Participations de l'Etat et de la Dénationalisation (DGPED), Secrétariat Permanent de la CTD, Immeuble ISOCEL, face Hall des Arts et de la Culture de Cotonou, 4ème étage, Tél. : (229) 21 37 70 26.
7. La date de dépôt des offres est fixée au **lundi 23 octobre 2017 à 10 heures** (heure locale) à l'adresse susmentionnée.
8. Le présent marché est régi par la loi n° 92-023 du 06 août 1992 portant détermination des principes fondamentaux des dénationalisations et transferts de propriété d'entreprises du secteur public au secteur privé.

Fait à Cotonou, le 18 août 2017

Pour le Président de la CTD et P.O.

Le DGPED

  
Macaire AGBANTE



**C.T.D.**  
**BON A LANCER**